

ELABORATION DU PLUi de la Communauté des Communes du Diois

COMPTE-RENDU	Réunion n°18
DATE	23/06/2022 - 18h00
LIEU	Salle polyvalente de Rottier
PARTICIPANTS	15 personnes environ

OBJET	Réunion de concertation – élaboration du PADD
--------------	---

PIÈCE JOINTE au COMPTE-RENDU

PJ : Présentation powerpoint

Après avoir rappelé les objectifs, la portée, le contenu et la place d'un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) au sein du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), les habitants du bassin de vie de La Motte Chalancon ont été invités à formuler leurs propositions pour le devenir du territoire à l'horizon 2035. L'atelier a été rythmé en 3 temps intégrant un rappel des principales problématiques identifiées lors de la phase diagnostic du PLUi et une phase d'expression libre et de débat entre les habitants sur 3 grandes thématiques :

- Thématique 1 « organisation territoriale, foncier, équipements et habitat ». Plusieurs questions stratégiques introductives ont été posées pour engager la réflexion et les échanges entre habitants :
 - Quelles évolutions démographiques et sociales pour le Diois dans les 10 ans à venir ?
 - Quelles seront les formes d'habitat et les manières d'habiter en 2035 dans le Diois ?
 - Quelle organisation du territoire serait-il souhaitable pour les décennies à venir (répartition des logements, équipements, services...) ?
- Thématique 2 « économie, emploi, agriculture, tourisme » avec comme question transversale : quels modes de développement et activités économiques faut-il privilégier à l'avenir ?
- Thématique 3 « mobilité, énergies, ressources naturelles, biodiversité, paysage et patrimoine » avec comme questions stratégiques :
 - Quelles priorités en matière de déplacement et d'infrastructures « réseaux » sur le territoire ?
 - Quelle ambition et comment assurer la transition énergétique du territoire d'ici 2035 ?
 - Comment optimiser l'utilisation des ressources du territoire (sous-sol, sol, air, eau...) et gérer la dépendance aux ressources conventionnelles (pétrole, béton...) ?
 - Quel patrimoine naturel, paysager et bâti léguer à vos enfants (générations futures) ?

L'atelier a été organisé sous forme de 2 tables rondes réunissant environ 8 habitants chacune. Il ressort en synthèse des 2 tables rondes les orientations et objectifs suivants exprimés par les habitants¹ :

¹ Ces orientations peuvent parfois être contradictoires les unes avec les autres. Elles sont reprises in extenso ce qui peut donner lieu à des répétitions.

Thématique 1 « organisation territoriale, foncier, équipements et habitat »

Démographie / population

- Accueillir de jeunes actifs
- Tabler sur une augmentation de la population

Habitat / logement

- Prioriser les résidences principales (accession à la propriété, locatif) par rapport aux résidences secondaires
- Réfléchir à de nouvelles forme d'habiter, l'habitat léger
- Accompagner le « vivre autrement » plutôt que le refuser
- Permettre l'habitat léger temporaire
- Utiliser les structures existantes sous utilisées durant l'année pour accueillir les saisonniers ou pour avoir de l'hébergement courte durée
- Accompagner la transformation des logements pour assurer le maintien à domicile des personnes âgées
- Accompagner la division des grands logements occupés par des personnes seules
- Développer le logement locatif (social)
- Développer les logements aidés financièrement et décents
- Libérer des terrains constructibles

Équipements et services publics

- Revendiquer un niveau de services publics minimum sur tout le territoire pour certaines fonctions et un deuxième niveau pour les chefs-lieux des ex cantons qui sont des bassins de vie de proximité
- Pérenniser et moderniser les équipements publics
- Anticiper les besoins des jeunes pour les équipements

Organisation du territoire / foncier

- Économiser le sol en permettant l'expression de la vie rurale (jardins...)
- Développer des logements dans les centres-bourgs pour répondre aux problèmes d'emplois
- Réduire les emprises sur les espaces agricoles : privilégier les logements collectifs face à la maison individuelle
- Faire évoluer les règles de 30% d'extension des bâtiments existants dans les espaces agricoles
- Répartir la création de logements et d'équipements sur l'ensemble du territoire
- Définir une bonne distance entre l'habitat et les bâtiments agricoles

Thématique 2 « économie, emploi, agriculture, tourisme »

Tourisme

- Réguler le tourisme
- Faire évoluer l'offre touristique en qualité et dans le respect de l'environnement
- Travailler sur l'organisation de l'étalement de la fréquentation touristique
- Réorienter la qualité de la clientèle touristique
- Ne pas accentuer la concentration de touristes en période déjà sous tension
- Ne pas réer de nouveaux hébergements touristiques de type camping, hôtels, gîtes.
- Monter en gamme
- Diffuser le tourisme plutôt que d'avoir de grosses structures
- Développer des structures pour accueillir des campings-cars et les saisonniers
- Adapter et moderniser l'offre touristique existante, s'adapter aux demandes nouvelles de la clientèle
- Ne pas développer de nouvelles structures d'hébergement touristique
- Prévoir des espaces d'accueil des touristes de passages en camions pour de courtes durées
- Étaler la saison touristique

Agriculture

- Réfléchir au stockage de l'eau (retenue collinaire)
- Faciliter les retenues collinaires agricoles
- Créer des réserves en eau
- récupérer et retenir les eaux de pluie sur les parcelles (pour arroser les jardins, alimenter les toilettes)
- Adapter les types de culture en fonction de la ressource en eau
- Reconquérir les terres agricoles sur les espaces naturels
- Ne plus permettre l'enclavement des terres agricoles
- Garantir des exploitations viables
- Préserver les exploitations pastorales
- Garantir un bon voisinage et une tranquillité pour les agriculteurs
- Ne pas bloquer l'évolution des hangars agricoles
- Accompagner les projets agrotouristiques : créer des gîtes pour diversifier l'activité des exploitations
- Mettre en valeur les produits du terroir
- Accompagner les possibilités de transformation, de vente et d'accueil à la ferme
- Renoncer à la disparition ou à la réduction du nombre d'exploitations agricoles qui est une activité importante pour le territoire
- Freiner la course à l'agrandissement des exploitations
- Permettre le regroupement de producteurs locaux pour qu'ils commercialisent ensemble
- Affirmer la défense d'une agriculture paysanne et mobiliser les outils d'intervention pour accompagner l'installation agricole
- Travailler au remembrement des terres agricoles pour favoriser l'installation d'agriculteurs
- Favoriser la vente directe

Commerces et autres activités économiques

- Maintenir et créer des emplois
- Consacrer du foncier au développement des locaux des artisans
- Favoriser l'installation d'artisans sur le secteur de La Motte Chalancon en proposant des terrains
- Prendre en compte la volonté des jeunes de travailler différemment et d'avoir d'autres relations au travail.
- Ne pas spécialiser les communes (habitat, agriculture...) : toutes les communes doivent pouvoir favoriser l'accueil de petites entreprises
- Créer des ateliers en lien avec les logements
- Créer les conditions nécessaires à l'accueil de petites entreprises
- Développer de petites zones artisanales pour répondre aux besoins des entreprises

Thématique 3 « mobilité, énergies, ressources naturelles, biodiversité, paysage et patrimoine »

Transport

- Développer des pistes cyclables sur les principaux itinéraires
- Développer les pistes cyclables dans les bourgs
- Créer un système de location de vélo de type vélib à Die
- Aménager les routes pour les vélos
- Travailler sur le covoiturage
- Organiser le co-voiturage
- Maintenir la qualité des infrastructures routières du territoire
- Entretien et améliorer les routes
- Gérer le stationnement dans les villages
- Gérer le stationnement en période de grande fréquentation touristique
- Créer des parkings collectifs
- Maintenir le train et les bus existants comme liens vers l'extérieur
- Améliorer le cadencement des transports collectifs et leurs correspondances
- Développer des lignes de transports en commun entre LaMotte et Nyons, et LaMotte et Die

Réseaux techniques

- Développer la fibre optique et la 4G comme conditions de développement économique

Énergies

- Réduire les besoins énergétiques (rénovation énergétique et construction intelligentes) : orientations des constructions, épaisseurs des murs, puits canadiens...
- Développer le petit éolien
- Permettre le développement du petit éolien accepté socialement, sur territoire volontaire
- Viser un mix énergétique (bois, solaire, éolien sauf l'hydraulique)
- Privilégier le mix énergétique : équipement chauffe-eau solaire, toiture photovoltaïque, petits sites de panneaux au sol, bois déchiqueté
- Prioriser le solaire face à d'autres formes d'énergie

- Développer le solaire préférentiellement sur l'habitat plutôt que sur les flancs de montagne
- Développer les dispositifs énergétiques sur les bâtiments existants plutôt que de créer des hangars spécifiques
- Relancer la filière bois-énergie locale (avec des unités de transformation) et utiliser les zones forestières
- Réfléchir aux solutions de type centrale villageoise pour être dans l'autonomie et autoconsommation
- Engager une rénovation énergétique des logements
- Favoriser les échanges d'expériences sur l'énergie entre les communes et autres territoires

Matériaux et ressources naturelles

- Maintenir les carrières existantes pour éviter les déplacements

Biodiversité

- Organiser l'accès à la nature
- Préserver les arbres remarquables, les arbres sénescents et les forêts anciennes
- Préserver les zones humides
- Limiter et canaliser le tourisme pour limiter l'impact sur la biodiversité

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

atelier de concertation

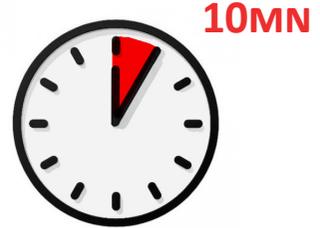
jeudi 23 juin 2022

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARIGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHERES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

7 ATELIERS LOCAUX DE CONCERTATION



- **RAPPEL - QU'EST-CE QU'UN PLUI - PADD ?**



- **RAPPEL D'ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC & TABLES RONDES «PROPOSITIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE»**

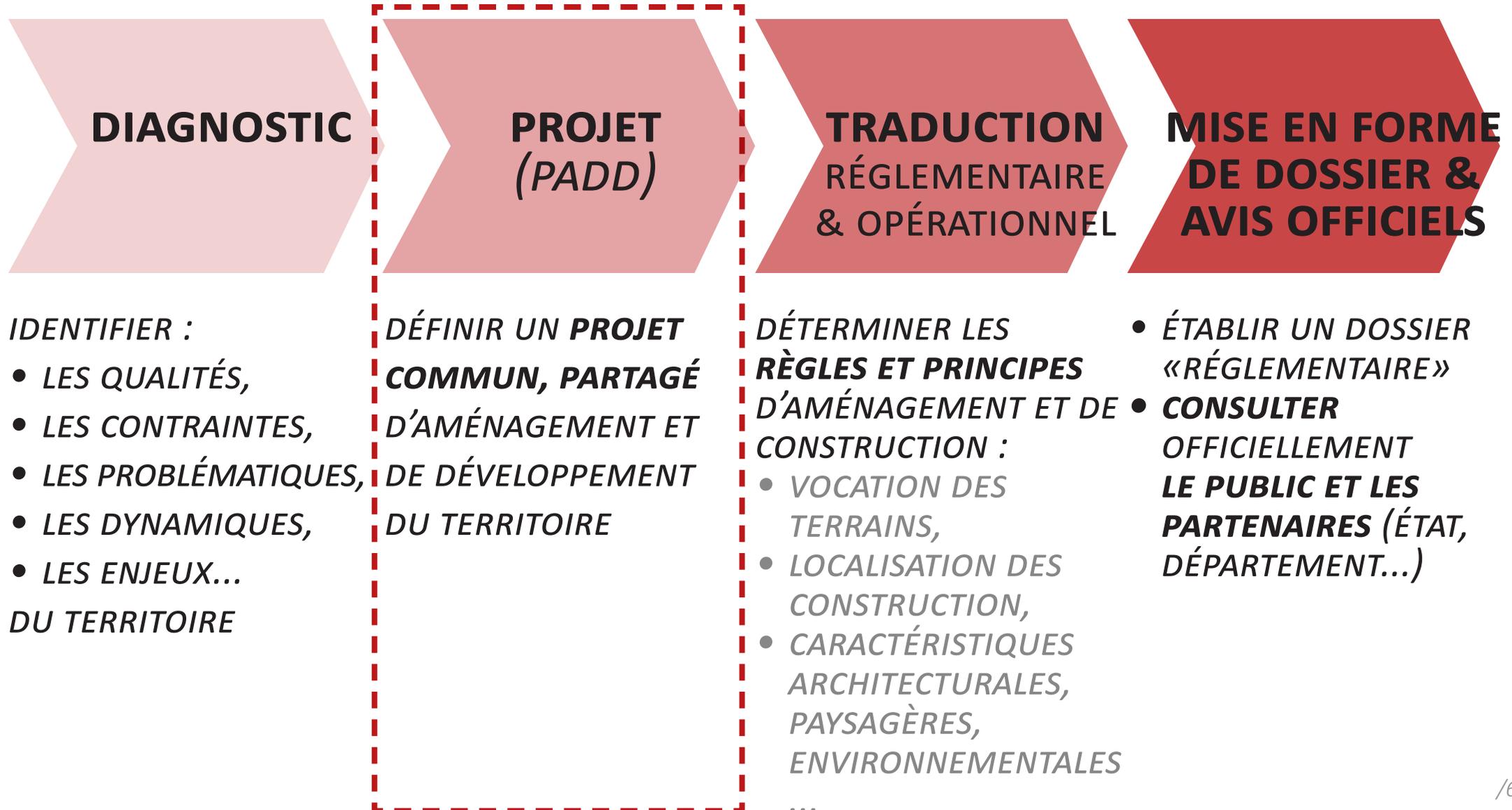


- **SYNTHÈSE DES TABLES RONDES**



QU'EST-CE QU'UN PLUI - PADD ?

4 GRANDES ÉTAPES



PADD = LE PROJET POLITIQUE DE L'INTERCOMMUNALITÉ
(UN DOCUMENT SIMPLE ET CONCIS)

**QUI EXPOSE LES OBJECTIFS, LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES
ET LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
POUR LES 10-15 ANS À VENIR**

LE PADD DÉFINIT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES :

AMÉNAGEMENT

ÉQUIPEMENT

PAYSAGE

URBANISME

**PROTECTION DES
ESPACES NATURELS,
AGRICILES, FORESTIERS**

**REMISE EN ÉTAT
DES CONTINUITÉS
ÉCOLOGIQUES**

HABITAT

**ÉQUIPEMENT
COMMERCIAL**

**TRANSPORT &
DÉPLACEMENT**

ÉNERGIE

**COMMUNICATION
NUMÉRIQUE**

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE & LOISIRS**

IL FIXE :

- **DES OBJECTIFS CHIFFRÉS DE MODÉRATION DE «CONSOMMATION DE L'ESPACE ET DE LUTTE CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN» (=SURFACES ET DIFFUSION ÉPARSE ET ÉTALÉE DE L'URBANISATION) => À DIVISER PAR 2 EN 10 ANS**
- **DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS (CONSTRUCTIONS, PARKINGS, ROUTES, INSTALLATIONS TECHNIQUES DIVERSES...).**
=> DÉMONTRER UNE TRAJECTOIRE DE «ZÉRO ARTIFICIALISATION» EN 2050.

LE PADD DOIT ARTICULER & ARBITRER

**LA RÉOLUTION DE
PROBLÉMATIQUES DU
TERRITOIRE**
*(IDENTIFIÉES DANS LE
DIAGNOSTIC)*

**L'APPLICATION ET LE
RESPECT DE
RÉGLEMENTATIONS
NATIONALES,
RÉGIONALES,
LOCALES...**

*MARGES DE MANOEUVRE,
CAPACITÉS D'ACTION...*

**VOS AMBITIONS,
VOS VOLONTÉS,
VOS CHOIX**

**LES DEMANDES &
PROJETS
DES PARTENAIRES
& INSTITUTIONS,
ASSOCIATIONS,
HABITANTS**

LES ÉVOLUTIONS & MUTATIONS *(SOCIALES, ÉCONOMIQUES, CLIMATIQUES, ENVIRONNEMENTALES...)*
TENDANCES LOURDES, FACTEURS DE CHANGEMENTS POTENTIELS...

SOUVENT OPPOSÉES VOIRE CONTRADICTOIRES

PADD

QUELS AMÉNAGEMENTS & DÉVELOPPEMENTS POUR LE DIOIS EN 2035 ?

EN INTÉGRANT 3 ENJEUX MAJEURS

**ADAPTATION AUX
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES
& PERTE DE
BIODIVERSITÉ**

**RARÉFACTION DES
RESSOURCES
(EAU, FONCIER...)**

**ÉVOLUTION
DES MODES DE VIE**
*(HABITER, TRAVAILLER,
COMMUNIQUER, SE DÉPLACER,
PRODUIRE...)*

**RAPPEL D'ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC
& TABLES RONDES**

TABLES RONDES EN 3 TEMPS :

- **ORGANISATION DU TERRITOIRE - FONCIER - ÉQUIPEMENTS - HABITAT**
- **ÉCONOMIE - EMPLOI - AGRICULTURE - TOURISME**
- **MOBILITÉ - RESSOURCES NATURELLES - ÉNERGIE - BIODIVERSITÉ - PAYSAGE - PATRIMOINE**

TABLE 1

*ORGANISATION DU TERRITOIRE - FONCIER
ÉQUIPEMENTS - HABITAT*

7 HA
URBANISÉS PAR AN

89% SUR
DES ESPACES
AGRICILES

1 / 4
CONSOUMATIONS
FONCIÈRES
CAPTÉES PAR DIE

3 HA SUR 5
URBANISÉS POUR
L'HABITAT

9 / 10^{ÈME}
URBANISATION
SOUS FORME
D'EXTENSIONS
URBAINES + MITAGE

9,5
HBT/KM²

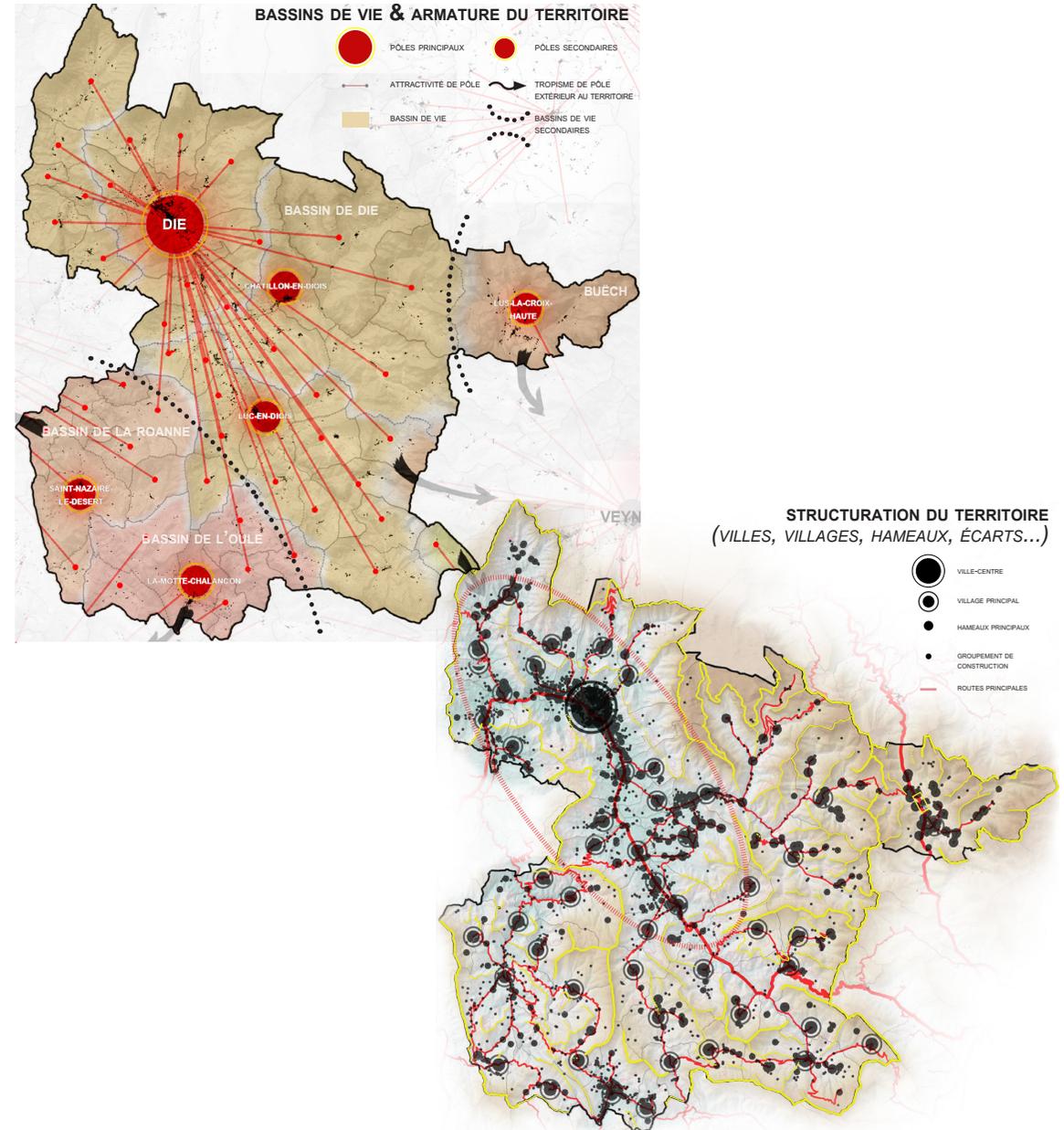
2 / 5
HABITANTS À DIE
(80 HBT/KM²)

55% DES
EMPLOIS À DIE

6 COMMUNES
> 400 HBT

8,2 LGT/HA
DENSITÉ DES
NOUVELLES
OPÉRATIONS

37 HECTARES
DE DENTS
CREUSES



11688
POPULATION 2018

122
NOUVEAUX
HABITANTS PAR AN

9/10
COMMUNES DE
MOINS DE 300 HBT

40%
HABITENT À DIE

4 / 5
MAISONS
INDIVIDUELLES

34%
RÉSIDENCES
SECONDAIRES

> 1 / 3
HABITANT > 60 ANS

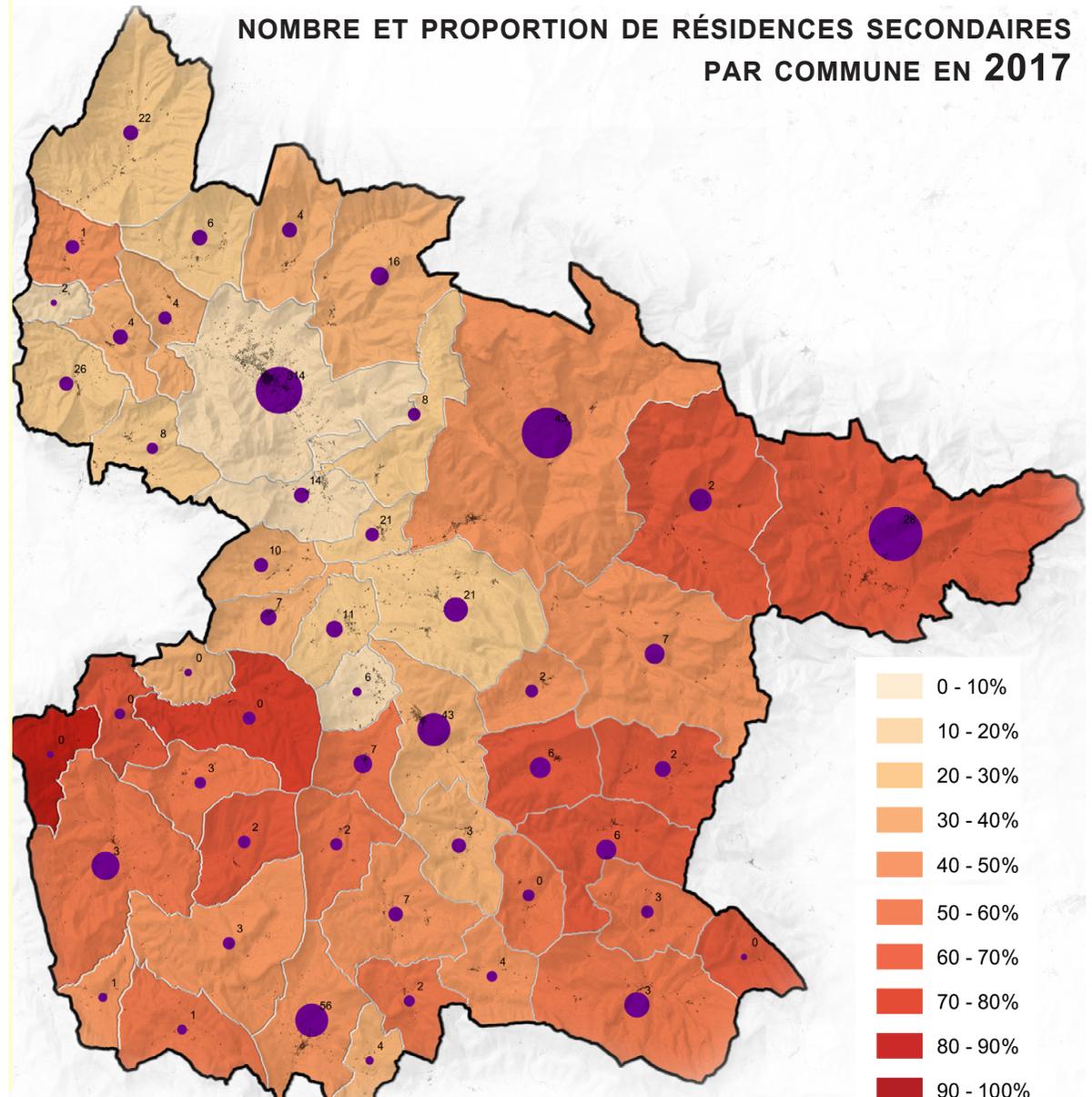
43%
PERSONNES VIVANT
SEULES

21%
SOUS LE SEUIL DE
PRÉCARITÉ
(933€ / MOIS)

4,8%
LOGEMENTS
SOCIAUX

3 / 4
LGT SOCIAUX
LOCALISÉS À DIE

**NOMBRE ET PROPORTION DE RÉSIDENCES SECONDAIRES
PAR COMMUNE EN 2017**



***QUELLES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES
POUR LE DIOIS DANS LES 10 ANS À VENIR ?***

***QUELLES SERONT LES FORMES D'HABITAT ET LES MANIÈRES
D'HABITER EN 2035 DANS LE DIOIS ?***

***QUELLE ORGANISATION DU TERRITOIRE SERAIT-IL
SOUHAITABLE POUR LES DÉCENNIES À VENIR
(RÉPARTITION DES LOGEMENTS, ÉQUIPEMENTS, SERVICES...) ?***

«JE PROPOSE DE...» + VERBE

TABLE 2

ÉCONOMIE - EMPLOI - AGRICULTURE - TOURISME

1343
ENTREPRISES

4327
EMPLOIS

77%
DE TPE

55%
DES EMPLOIS
LOCALISÉS À DIE

1 / 3
D'EMPLOIS
PUBLICS

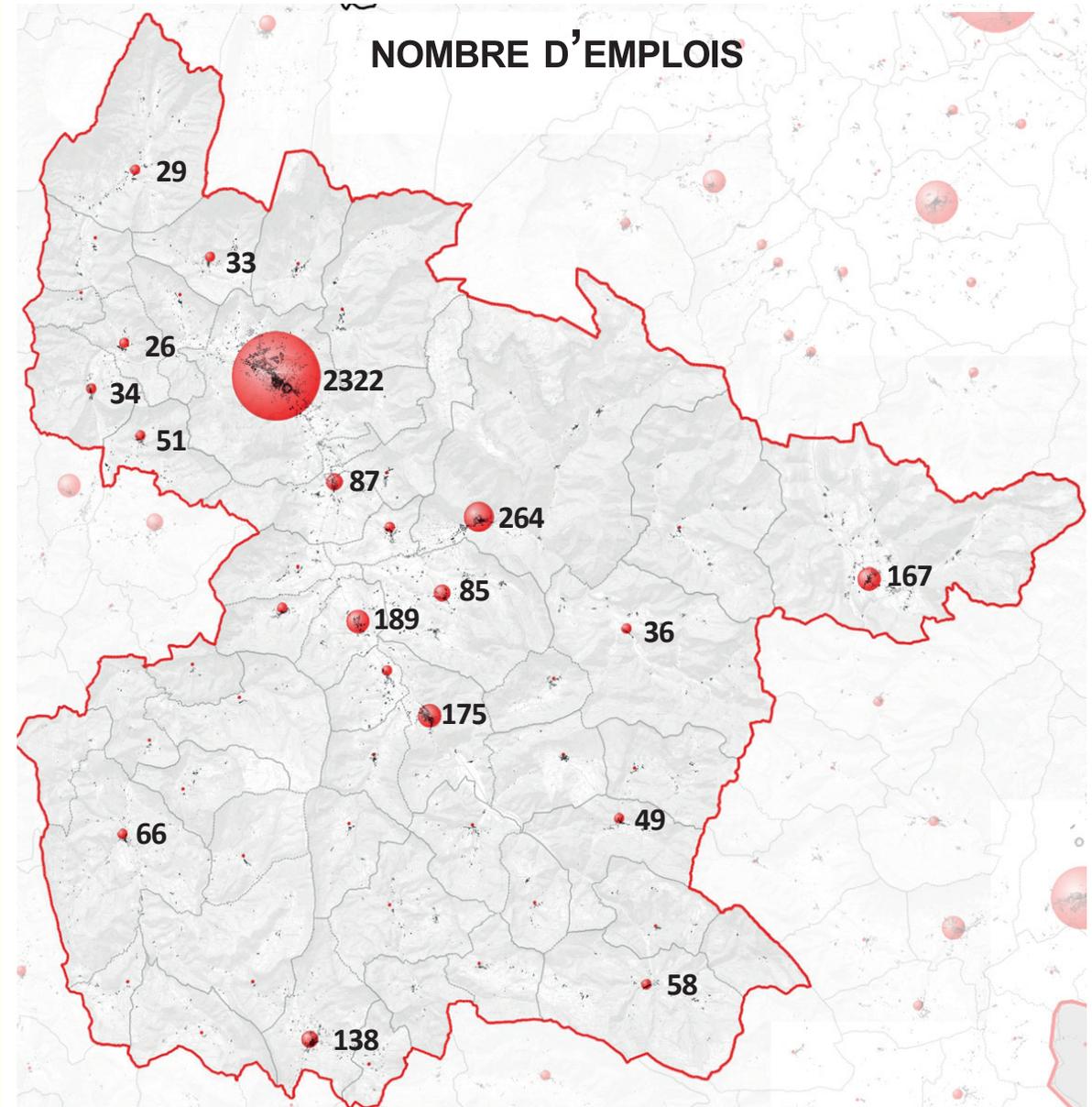
14%
CELLULES
COMMERCIALES
VACANTES À DIE

70%
COMMERCES À
DIE ET DANS
5 PÔLES DE
PROXIMITÉ

1 / 3
COMMERÇANTS
À L'ÂGE DE LA
RETRAITE

45%
CONSOMMATIONS
LOCALES ISSUES
DE CLIENTÈLE DE
PASSAGE

2,8 HA
DE DENTS
CREUSES
ÉCONOMIQUES



426

EXPLOITATIONS
AGRICOLES

1 / 6

EMPLOIS AGRICOLES

138KM²

TERRES EXPLOITÉES
(HORS ESTIVE...)

2 / 5

EXPLOITATIONS
D'ÉLEVAGE

2 / 3

PARCELLES EN
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

6 AOP
11 IGP

-20%

CHEPEL

-41%

EXPLOITATIONS
DEPUIS 1988

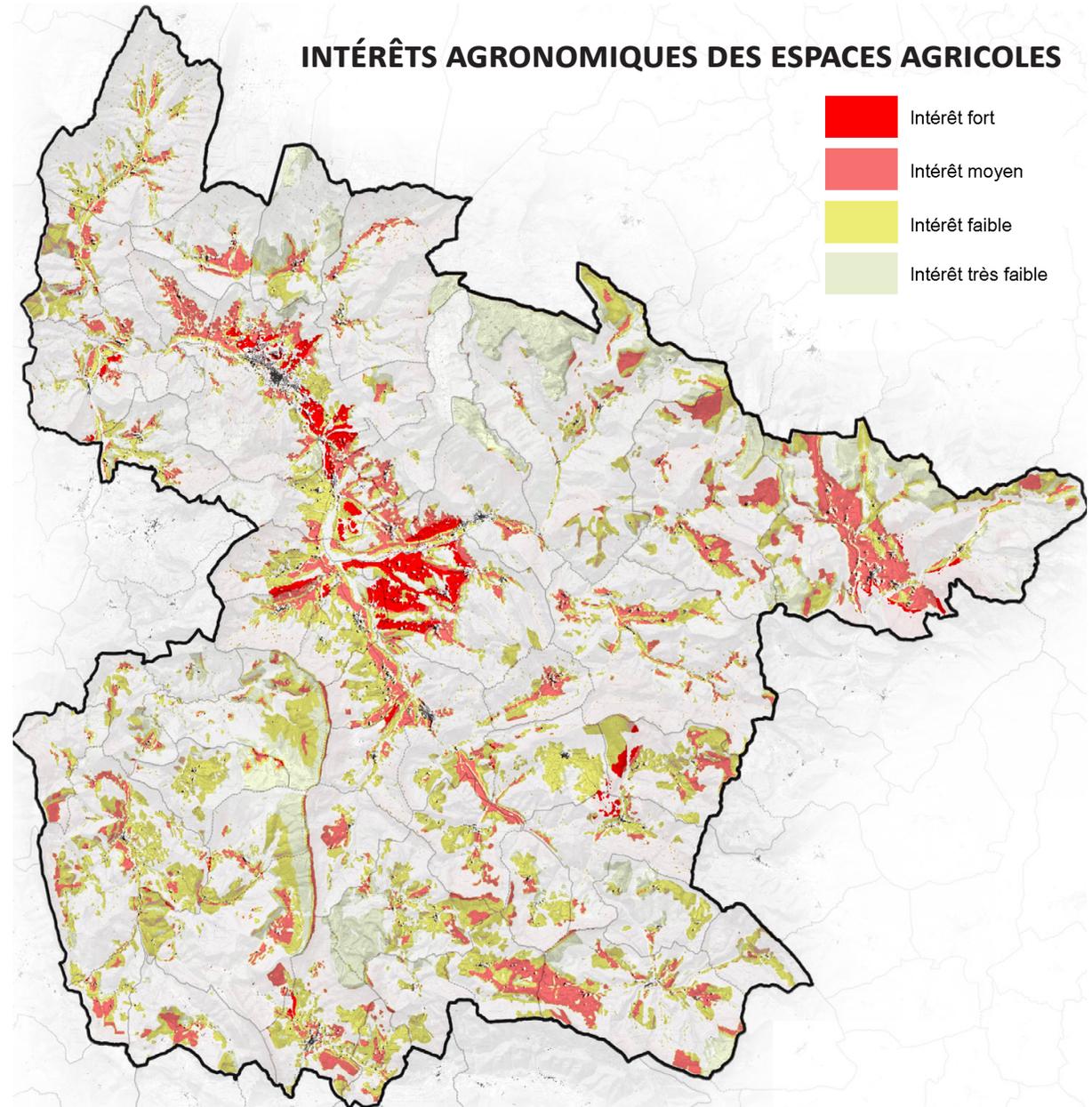
-7,8%

DE SAU
DEPUIS 2010

26,5%

DE BÂTIMENTS
AGRICOLES JUGÉS
PEU FONCTIONNELS

INTÉRÊTS AGRONOMIQUES DES ESPACES AGRICOLES



150 000
VISITEURS

25000 HBT
POPULATION
TOURISTIQUE

x 3
NOMBRE
D'HABITANTS EN ÉTÉ

31%
CLIENTÈLE
ÉTRANGÈRE

248
ÉTABLISSEMENTS
D'HÉBERGEMENT
TOURISTIQUE

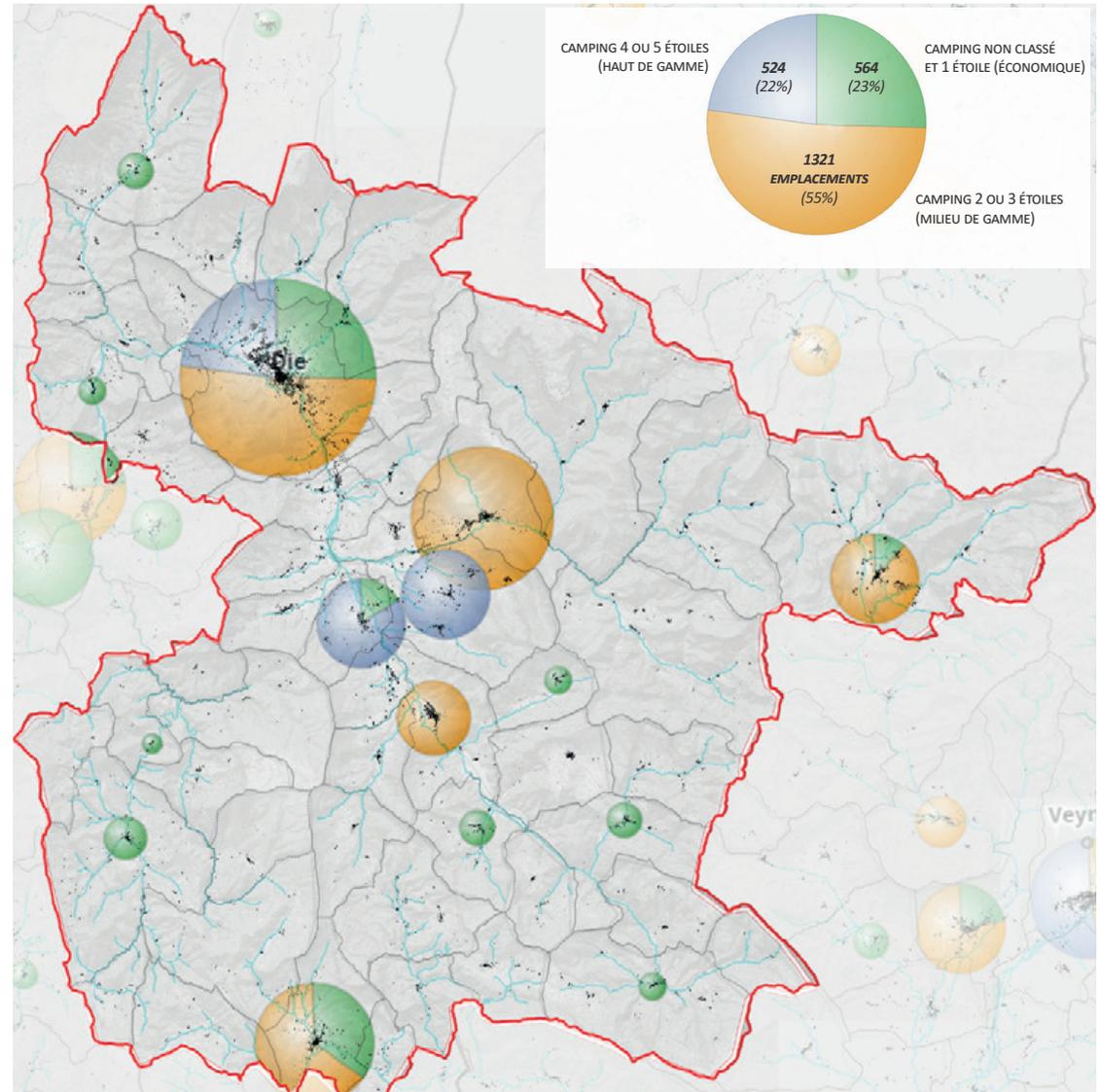
9663
LITS

483100
NUITÉES

62%
NUITÉES EN
CAMPING

50% NUITÉES
SUR 3 COMMUNES
(DIE, CHÂTILLON-EN-DIOIS,
LUS-LA-CROIX-HAUTE)

NOMBRE D'EMPLACEMENTS DE CAMPING SELON LE NOMBRE D'ÉTOILES



***QUELS MODES DE DÉVELOPPEMENT ET
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
PRIVILÉGIER À L'AVENIR ?***

«JE PROPOSE DE...» + VERBE

TABLE 3

*MOBILITÉ - RESSOURCES NATURELLES - ÉNERGIE
BIODIVERSITÉ - PAYSAGE - PATRIMOINE*

9550
VÉHICULES/JOUR
À L'ENTRÉE
OUEST DE DIE

+35%
AFFLUX DE
VOITURE EN
PÉRIODE
ESTIVALE

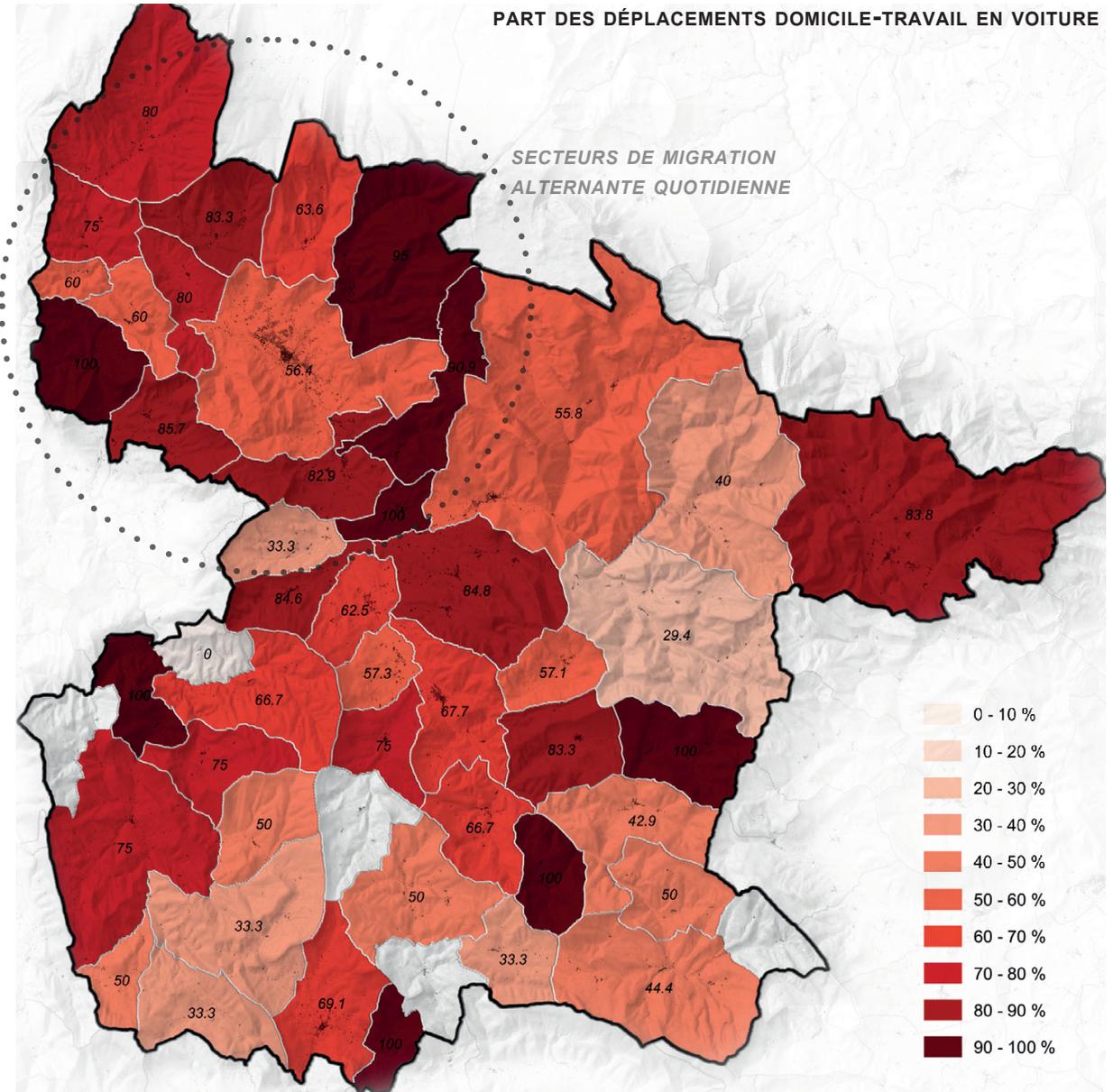
+10%
TRAFIC ROUTIER
À DIE EN 12 ANS

64%
DES ACTIFS SE
RENDENT À
LEUR TRAVAIL EN
VOITURE

1 ACTIFS SUR **5**
SE DÉPLACE À
VÉLO - PIEDS

3,7%
ACTIFS EN
TRANSPORTS EN
COMMUN

1 / 3
LOGEMENT SANS
GARAGE (COEUR
DE VILLAGE)



6,95 TONNES
GRANULATS
CONSOMMÉS / AN

262 M3
EAU CONSOMMÉ
/ HBT / AN

205 M3
EAU POTABLE

2%
RÉSIDENTIEL
COUVERT PAR
PANNEAUX
SOLAIRES

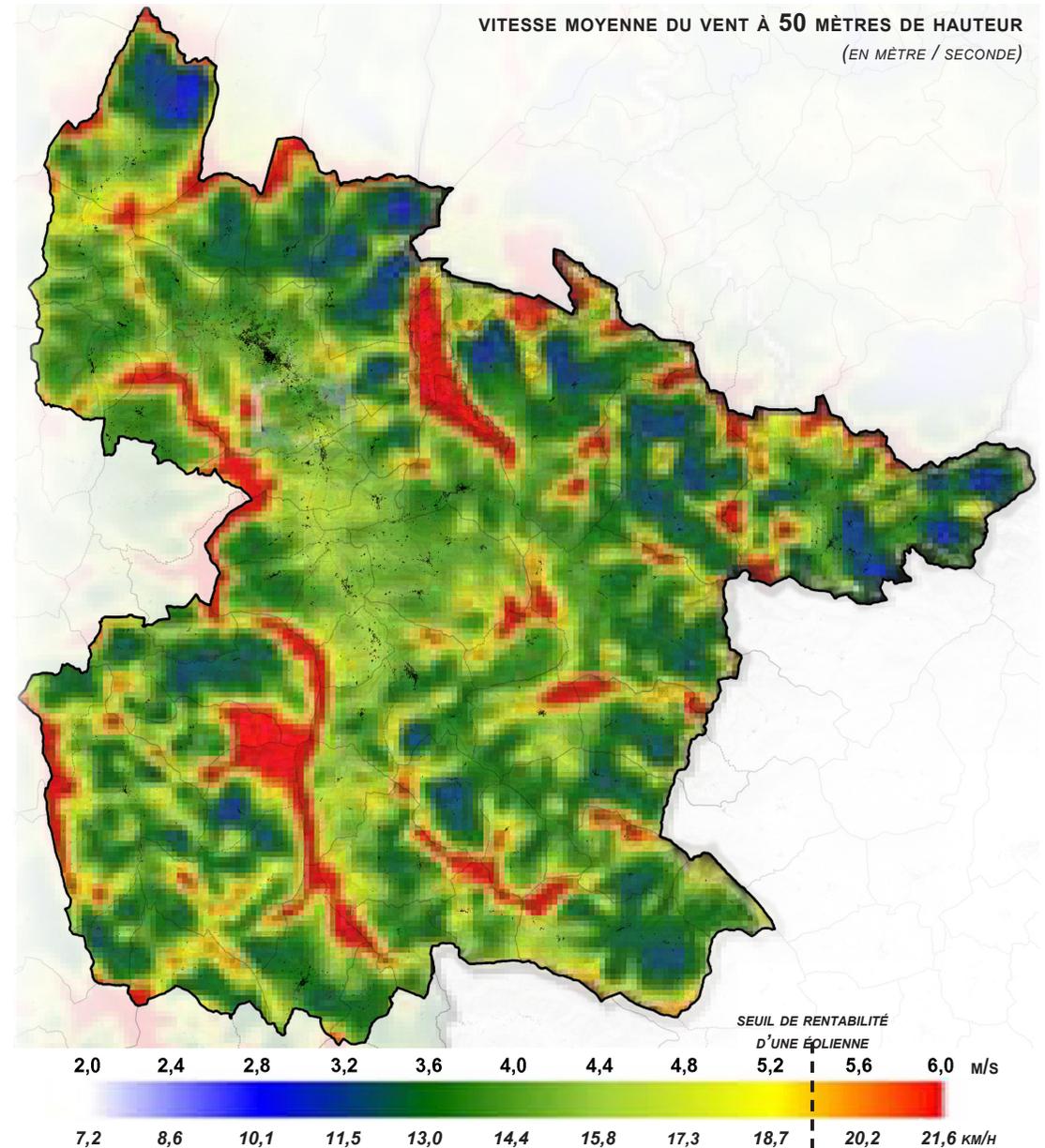
289 GWH
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE

-6%
CONSOMMATION
EN 20 ANS

23%
BESOINS
COUVERTS EN ENR

57%
ÉNERGIE FOURNIE
PAR DES
PRODUITS
PÉTROLIERS

42%
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE PAR
L'HABITAT





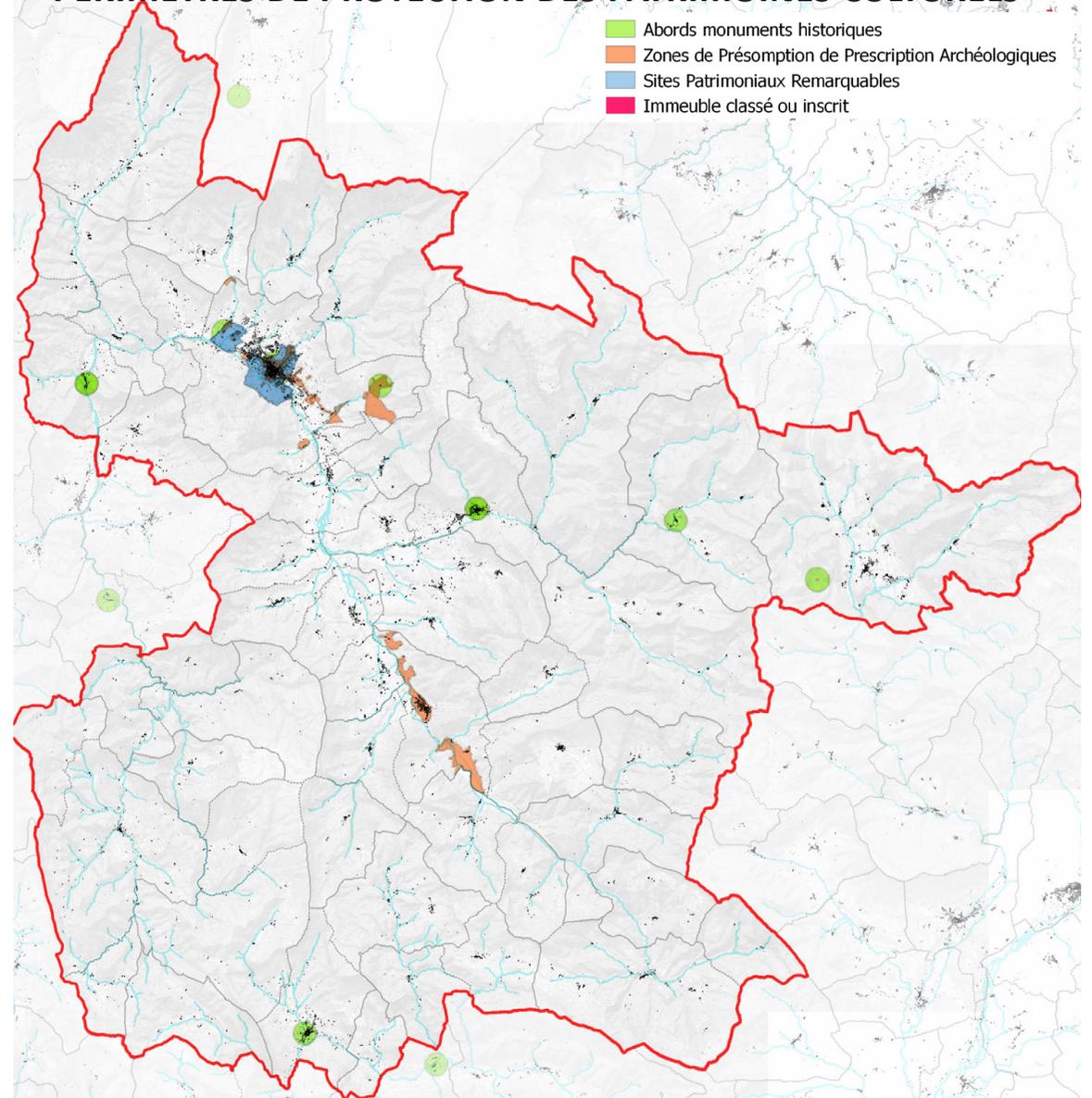
1
SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE

24
ÉDIFICES ET SITES
CLASSÉS ET
INSCRITS

50%
DES ÉDIFICES
CLASSÉS
LOCALISÉS À DIE

> 20
ZONES DE
PRÉSUMPTION
ARCHÉOLOGIQUE,
PRINCIPALEMENT LE
LONG DE LA DRÔME

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES PATRIMOINES CULTURELS



62%

DU TERRITOIRE
EXPOSÉ À UN ALÉA
FORT ET TRÈS
FORT D'INCENDIE
DE FORÊT

120

SITES
POTENTIELLEMENT
POLLUÉS

DONT 1/3

LOCALISÉS À DIE

+22%

CONCENTRATION
D'OZONE DANS
L'ATMOSPHÈRE
EN 20 ANS

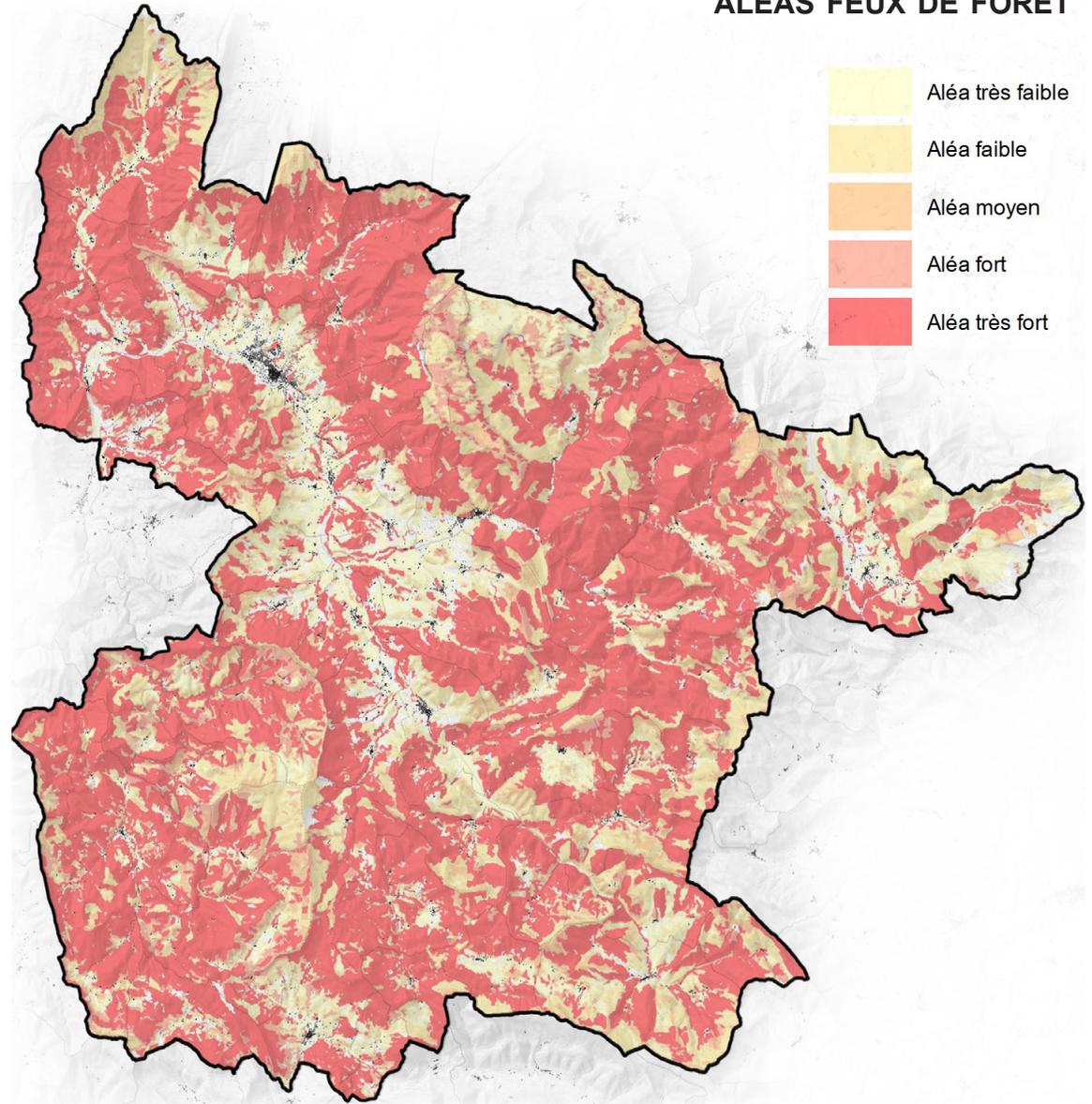
82%

DES PARTICULES
FINES (PM_{2,5})
ISSUES DES
COMBUSTIONS
RÉSIDENTIELLES

-19%

ÉMISSION DE GAZ
À EFFET DE SERRE

ALÉAS FEUX DE FORÊT



3 / 5^{ÈME}
TERRITOIRE À FORT
INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

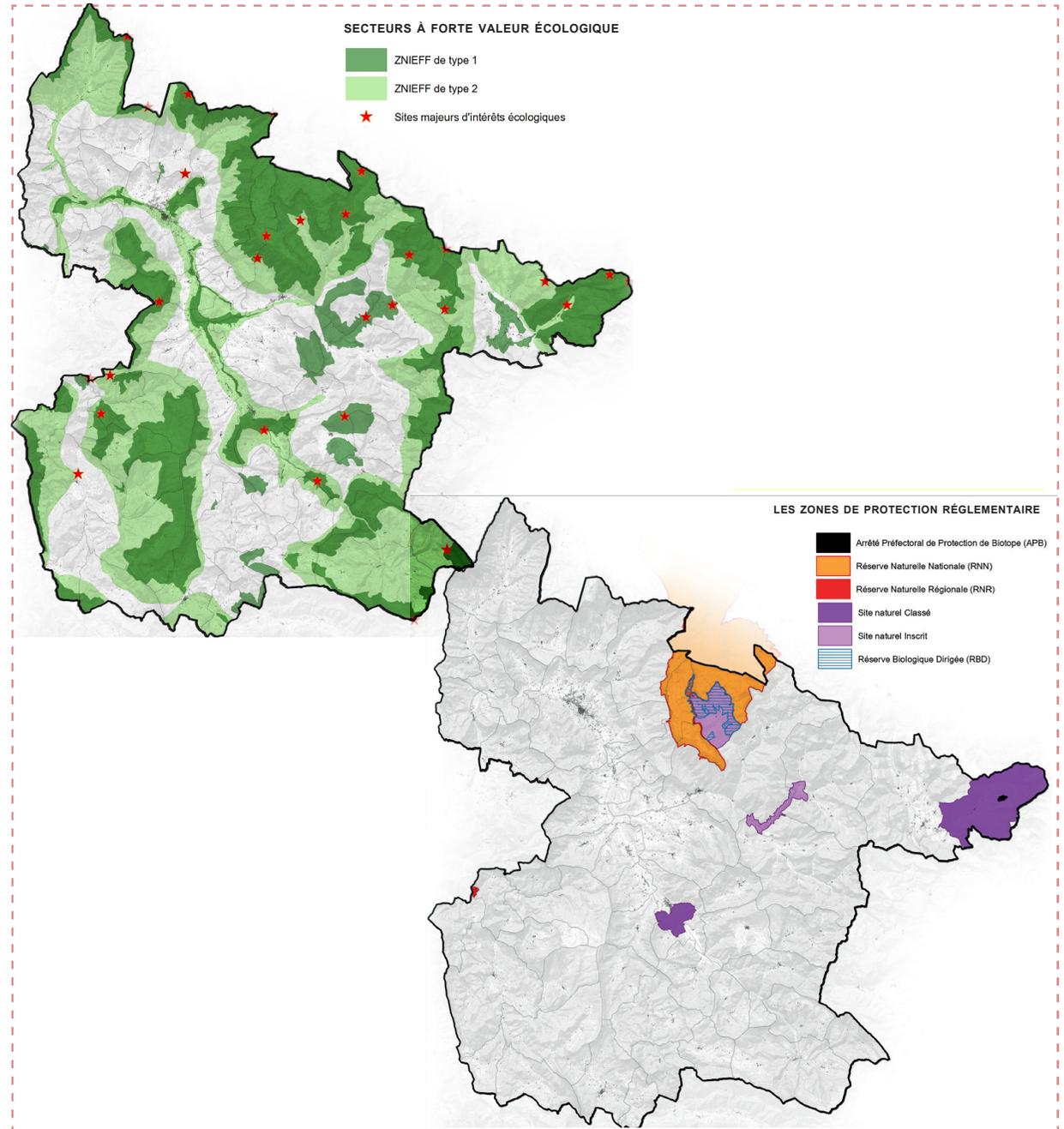
1 HABITAT SUR 5
REMARQUABLE,
RARE OU MENACÉ

11%
DU DOIS = MILIEUX
REMARQUABLES
(13 288 HA)

1
RÉSERVER
NATURELLE
NATIONALE

4
SITES NATURELS
INSCRITS OU
CLASSÉS

10
ZONE NATURA
2000



QUELLES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENT ET D'INFRASTRUCTURES « RÉSEAUX » SUR LE TERRITOIRE ?

QUELLE AMBITION ET COMMENT ASSURER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE D'ICI 2035 ?

COMMENT OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE (SOUS-SOL, SOL, AIR, EAU...) ? ET GÉRER LA DÉPENDANCE AUX RESSOURCES CONVENTIONNELLES (PÉTROLE, BÉTON DE CIMENT...)

QUEL PATRIMOINE NATUREL, PAYSAGER ET BÂTI LÉGUER À VOS ENFANTS (GÉNÉRATIONS FUTURES) ?

« JE PROPOSE DE... » + VERBE

SYNTHÈSE DES TABLES RONDES

merci de votre attention

ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARIGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHERES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT